

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 septembre 2013

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2013-8-8-7

Service consulté

DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX COLLEGES

Résumé : Le rapport propose l'attribution d'une dotation exceptionnelle :

- de 7 000 € au collège Bel Air, à MULHOUSE, pour la pratique de l'EPS,
- de 145 € au collège de FORTSCHWIHR, pour l'animation "Un fruit, un légume, une saison".

Par délibération du 12 octobre 2012, le Conseil Général a fixé les montants des dotations de fonctionnement attribuées en 2013 aux collèges publics et a donné délégation à la Commission Permanente pour le suivi du dossier, notamment l'attribution de dotations exceptionnelles en cours d'année.

I. Collège Bel Air, à MULHOUSE

Par délibération du 14 juin 2013, notre Commission Permanente a approuvé :

- * le programme de construction d'un gymnase sur le site du collège Bel Air, à MULHOUSE,
- * les termes d'une convention de mise à disposition, provisoirement, des installations du Centre Sportif Régional Alsace.

Le collège doit toutefois recourir à d'autres équipements sportifs, à MULHOUSE (notamment les équipements du Centre de Réadaptation, le gymnase Tchantz, le gymnase Camus, le gymnase de l'Université) et à DIDENHEIM (la Salle de la Société de gymnastique). Cette dispersion des sites de pratique de l'EPS entraîne des dépenses supplémentaires de location et de transport. Par courrier du 15 juillet 2013, le Principal du collège a sollicité l'attribution d'une dotation complémentaire correspondant à l'excédent de charge supporté par l'établissement.

Compte tenu du coût total prévisible en 2013 (environ 26 600 €), de la dotation départementale forfaitaire attribuée en 2013 (16 172 €) et du reliquat disponible de 2012 pour ce poste de dépense (3 460 €), je vous propose de lui attribuer une dotation spécifique de 7 000 €.

II. Collège de FORTSCHWIHR

Le Conseil Général a organisé dans les collèges, en octobre dernier, en partenariat avec l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace, la 2^e édition de l'animation « Un fruit, un légume, une saison ! » Dans ce cadre, les collégiens étaient appelés à répondre à un questionnaire relatif à la nutrition. Un élève du collège d'OTTMARSHEIM et un élève du collège de FORTSCHWIHR ont gagné le concours et ont permis à leur classe de visiter un verger. L'Interprofession a financé la sortie des élèves d'OTTMARSHEIM. Il était convenu que le Département finance la sortie des élèves de FORTSCHWIHR, étant entendu que la facture de transport, d'un montant de 145 €, serait réglée par avance au niveau de l'établissement. Il est donc proposé de lui verser une dotation complémentaire égale à ce montant.

---000---

En conclusion il est proposé d'attribuer une dotation exceptionnelle de 7 000 € au collège Bel Air à MULHOUSE pour la pratique de l'EPS et de 145 € au collège de FORTSCHWIHR pour l'animation « Un fruit, un légume, une saison ». Ces montants seront prélevés sur les crédits du programme E 653, chapitre 65, fonction 221, nature 65511, code/programme 26061 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER